



« Mon attachement est grand pour les habitants de Cachan avec qui je partage un même chemin, celui de nos vies. C'est mon honneur et ma fierté d'avoir reçu la confiance des Cachanaises et des Cachanais. »

Jean-Yves Le Bouillonnet



de Banes

CONCERT DE DIOUMA

À l'occasion de la Journée internationale des droits des femmes, la Maison Cousté accueillait l'auteure, compositrice et interprète franco-sénégalaise Diouma le 8 mars. L'artiste se distingue notamment par ses textes engagés et percutants, avec une évidente expression féminine faite de puissance et d'originalité.

REMISE DU PRIX LITTÉRAIRE DE L'ENS

Les étudiants de l'ENS Cachan ont cette année encore relevé le défi du prix littéraire. Après avoir échangé sur tous les auteurs en compétition, le prix a été décerné, le 20 mars dernier, à Sébastien Spitzer pour son premier roman, *Ces rêves qu'on piétine*. Le prix artistique est décerné à Laura Sanchez Filoméno pour son œuvre *Clinopodium*.



Aumercier



Ramraka

BOURSE AUX VÊTEMENTS

Les amateurs de bonnes affaires sont venus nombreux, du 23 au 27 mars, profiter de l'édition printemps/été de la bourse aux vêtements, à la grange Gallieni. Merci à Cachan Bénévolat pour son investissement dans cet évènement solidaire.

COMMÉMORATION DU CESSEZ-LE-FEU DE LA GUERRE D'ALGÉRIE

Le 19 mars dernier, la Municipalité, la FNACA et les Cachanais étaient réunis en mémoire du 56^e anniversaire de la Journée nationale du souvenir et du recueillement à la mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc.



Aumercier



de Banes



de Banes

FEST-NOZ

Le 10 mars dernier, les amateurs de danses et de musiques celtiques ont fait vibrer le gymnase Victor Hugo, sur le tempo des plus grands artistes du paysage musical breton. Les 750 spectateurs venus de Cachan, de Bretagne et d'ailleurs ont, une nouvelle fois, passé une soirée inoubliable.



de Banes



de Banes



de Banes



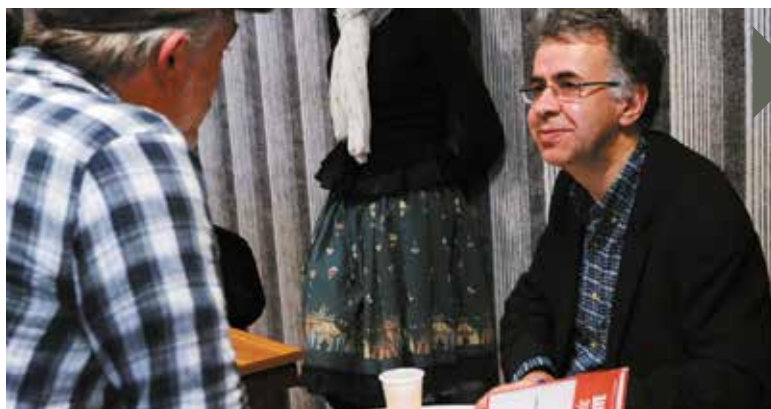
Aumercier

MOIS DU JAPON DANS LES BIB'

À l'occasion du 160^e anniversaire des relations diplomatiques entre la France et le Japon, les bibliothèques conviaient les Cachanais à plusieurs événements autour pays du Soleil-Levant, tout au long du mois de mars. Ici, une visite de l'exposition Japon à l'occasion d'une lecture de contes à la galerie d'arts La Cachotterie, animée par Frédéric Clément, et un atelier de découverte de la culture nippone à la bibliothèque centrale.



Aumercier



Aumercier

RENCONTRE AVEC ÉRIC FAYE

Auteur d'une trentaine de romans, souvent inspirés de ses voyages, Eric Faye rencontrait ses lecteurs à la bibliothèque centrale le 24 mars dernier. Particulièrement sensible à la culture japonaise, il s'est vu décerner le Grand prix du roman de l'Académie française pour son roman *Nagasaki*, paru en 2010. Cette rencontre a été suivie d'une séance de dédicace.

DÉBAT SUR UNE RÉFORME DU STATIONNEMENT PUBLIC

Dans le cadre de sa démarche participative, la Ville, avec le bureau d'études EREA, conviaient les Cachanais à une réunion sur la question du stationnement dans l'espace public le 7 mars dernier. L'occasion de découvrir le diagnostic réalisé par le bureau d'études mandaté par la Ville et de réfléchir ensemble à des pistes d'amélioration. La concertation se poursuit.



DR

FORUM DES MÉTIERS

Les 16 et 17 mars derniers, plus de 800 jeunes Cachanais se sont rendus au forum des métiers. Une trentaine de professionnels issus de tous les secteurs étaient présents pour répondre aux questionnements essentiels liés à l'orientation et à la formation. Des bornes métiers étaient également à disposition des jeunes.



VERNISSAGE DE L'EXPOSITION FOND DE CALE D'HERVÉ BOURDIN

Dans cette exposition, Hervé Bourdin fait notamment référence aux destins tragiques d'émigrés venus d'Afrique du Nord ou du Moyen-Orient lors de leur traversée en mer. À découvrir jusqu'au 14 avril à L'Orangerie.



VERNISSAGE DE L'EXPOSITION D'ARTUR MAJKA

Dans cette exposition, le peintre, graveur et dessinateur redonne vie à Lise Cristiani, célèbre violoncelliste française de la fin du XIX^e siècle. À découvrir à la galerie du Théâtre jusqu'au 20 avril.

- 7** **Édito**
- 8-10** **Actus**
Retour sur le parcours de Jean-Yves Le Bouillonnet
Élection du nouveau Maire
Le Carnaval des enfants sous le signe des JO
Don du sang : 45 minutes pour sauver des vies
RD920 : lancement de la concertation
Ligne 15 sud
Etc.
- 11-18** **Dossier**
Budget 2018 : des choix pour aujourd'hui et pour demain
- 19** **Histoire**
Les ateliers du Val de Bièvre : chroniqueurs de l'histoire et du patrimoine
- 20-21** **Culture**
Dom Juan, 2.0
Demos, la musique classique à portée de tous
- 22-23** **Sport**
Foulées cachanaises : inscrivez-vous !
- 24** **Initiatives**
AERA : écoute et bienveillance pour les adolescents
- 25-26** **Tribunes**
- 28** **Environnement**
- 30** **Pratique**



Aumercier

Inauguration du square de la Prairie. La Ville a réalisé, en concertation avec la population via un atelier citoyen, la reconversion de cet espace. Ancien site d'une station essence, le square de la Prairie est désormais un lieu de respiration et de cheminement mêlant plusieurs essences végétales. Il était inauguré le 17 mars dernier en présence de Jean-Yves Le Bouillonnet et d'Hélène de Comarmond.

LE MAG. Cachan est réalisé avec l'aide des différents services et associations de la Ville.

Directeur de la publication : Jean-Yves Le Bouillonnet - Rédaction et iconographie : service communication - Couverture : DR
Administration : Mairie, square de la Libération, BP 60600, 94234 Cachan Cedex - Suivi des réclamations : 01 49 69 80 32 - Site internet : www.ville-cachan.fr - E-mail : communication@ville-cachan.fr - Création de maquette: service communication - Cécile Petiot - Maquette et mise en page : Pellicam SN - Impression : Grenier - Tirage : 16 000 exemplaires. Régie publicitaire : PLC - 31 rue de la Rochefoucauld 75009 Paris 01 45 26 08 30 - fax: 01 42 82 97 04

Si vous ne recevez pas LE MAG. Cachan, merci de nous le signaler par mail : communication@ville-cachan.fr

Jean-Yves Le Bouillonnet

Maire de Cachan

LES ADJOINTS AU MAIRE

Hélène de Comarmond

Affaires générales - Finances - Personnel - Urbanisme
Vice-présidente du Conseil de territoire
Vice-présidente du Conseil départemental

Jacques Foulon

Développement économique - Emploi
Conseiller territorial

Edith Pescheux

Habitat - Logement
Conseillère territoriale

Samuel Besnard

Développement durable - Cadre de vie et aménagement paysager - Mobilités - Domanialité publique

Sylvie Chevalier

Solidarités sociales et familiales - Handicap
Personnes âgées - CCAS - CMS

Thierry Crosnier

Écoles - Restauration scolaire - Activités périscolaires et accueils de loisirs - Activités sportives

Juliette Papazian

Médiation, Prévention, Sécurité et tranquillité publique - Police municipale

Camille Vielhescaze

Jeunesse - Vie des quartiers - Vie citoyenne

Claire Marti

Cultures et patrimoine - Vie associative et bénévolat

Hervé Willaime

Enseignement secondaire et supérieur

LES CONSEILLERS MUNICIPAUX DÉLÉGUÉS

Pierre-Yves Robin

Modernisation de l'action publique - Cachan numérique

Caroline Carlier

Petite enfance

Bernard Tuprie

Commerces et animations commerciales - Artisanat Tourisme - Cimetière et affaires funéraires

Sylvie Darracq

Précarités - Santé publique

Joël Fraud

Développement durable - Transition énergétique

Christine Rescoussié

Relations et solidarités internationales - Comité des relations internationales et des jumelages

Robert Orusco

Communication municipale

Pour rencontrer vos élus :

01 49 69 69 81

ou secretariat.elus@ville-cachan.fr



« Les différents mandats d'élu, les fonctions publiques qui ont certes habités intensément chacun de mes jours [...] m'ont comblé, comme ils comblent tout être humain soucieux d'accomplir sa propre destinée, en tentant de lui donner le sens profond, le sens vrai qui ne se trouve que dans le service aux autres et pour les autres. »

Chères Cachanaïses, Chers Cachanais,

Je souhaite vous informer de ma décision de mettre un terme à ma présence au sein de la Municipalité de notre commune et donc, de mes fonctions de Maire.

35 ans, presque jour pour jour, après ma prise de fonction au sein du Conseil municipal en qualité de Maire adjoint ; étant ensuite devenu Premier adjoint en 1992, puis Maire il y a vingt ans ; le temps est venu, pour moi, de passer le relai à ceux qui, avec Héléne de Cormarmond, participent à l'action de la majorité actuelle en poursuivant l'engagement et les politiques publiques que des générations successives d'élus ont assumés sous l'autorité de Jacques Carat puis de moi-même. Ils l'ont fait et continuent à le faire, sans jamais cesser de s'inspirer des valeurs républicaines, des valeurs de citoyenneté, de justice sociale et de solidarité que la gauche défend et veut promouvoir. Pas elle seule, bien sûr mais elle d'abord.

« **Mes liens sont forts et intenses avec cette ville de Cachan dans laquelle je suis né, dans laquelle j'ai vécu toutes les étapes de mon existence et qui m'a tant apporté. Mon attachement est grand pour ses habitants avec qui je partage un même chemin, celui de nos vies. [et] avec le personnel communal qui œuvre dans le cadre du service public communal. »**

Ce n'est pas, vous l'imaginez, une décision qu'il m'est aisée de prendre.

Mes liens sont forts et intenses avec cette ville de Cachan dans laquelle je suis né, dans laquelle j'ai vécu toutes les étapes de mon existence et qui m'a tant apporté. Mon attachement est grand pour ses habitants avec qui

je partage un même chemin, celui de nos vies. Avec le personnel communal également qui œuvre dans le cadre du service public communal et dont certains s'y trouvent engagés depuis très longtemps, qui a rendu possible la mise en œuvre de nos politiques, ce dont je les remercie chaleureusement et, plus encore, affectueusement.

C'est mon honneur et ma fierté d'avoir reçu la confiance des Cachanaïses et des Cachanais, de l'avoir toujours vu renouvelée dans les différentes circonstances électorales ou décisionnelles qu'il m'a été données de traverser. Et d'avoir ainsi pu assumer de nombreux mandats d'élu, d'importantes fonctions publiques qui ont certes habités intensément chacun de mes jours mais qui m'ont comblé, comme ils comblent tout être humain soucieux d'accomplir sa propre destinée, en tentant de lui donner le sens profond, le sens vrai qui ne se trouve que dans le service aux autres et pour les autres.

« **C'est mon honneur et ma fierté d'avoir reçu la confiance des Cachanaïses et des Cachanais, de l'avoir toujours vu renouvelée. »**

Je vais engager les démarches et compte tenu de la période, des dispositions légales et des contraintes de calendrier, la séance du Conseil municipal portant élection du Maire et de la Municipalité se déroulera dans la matinée du dimanche 8 avril.

Jean Yves Le Bouillonnet

Jean-Yves Le Bouillonnet
Maire

Retour sur le parcours de Jean-Yves Le Bouillonnet

Alors que J.-Y. Le Bouillonnet a démissionné de son mandat de Maire après 35 ans au service des Cachanais et du service public, voici en quelques dates majeures, les faits marquants de ses mandats, au-delà des réalisations conduites avec les équipes municipales.



Mars 1983 : après son engagement dans la vie associative locale, J.-Y. Le Bouillonnet entre dans la Municipalité de J. Carat, comme adjoint aux sports, à la vie associative et à la prévention, tout en poursuivant l'exercice de son métier d'avocat.

1985 : à son initiative, création du service des sports et du service de coordination des actions de prévention et de développement social.

11 décembre 1992 : J.-Y. Le Bouillonnet devient Premier adjoint de J. Carat.

1997 : création, avec les élus des 4 autres villes de l'arrondissement, de l'Entente de développement économique et de la Mission locale, 1^{ère} expérience de coopération intercommunale.

Mars 1998-juillet 2002 : J.-Y. Le Bouillonnet exerce le mandat de Conseiller général du canton de Cachan et dans ce cadre, il assure la présidence de l'OPAC 94, aujourd'hui VALOPHIS, 1^{er} bailleur social public du département.

26 septembre 1998 : J.-Y. Le Bouillonnet devient Maire de Cachan

1999 : part active à la création de la communauté d'agglomération du Val de Bièvre (CAVB), 1^{ère} agglomération créée ex nihilo. Il en sera le vice-président chargé de la politique de la ville et du développement social urbain.

2000 : coordonnateur du 1^{er} contrat de ville intercommunal, qui sera signé à Cachan par le Ministre de la ville, Claude Bartolone.

2000-2005 : il est à l'initiative «quartier sud» avec les bailleurs sociaux, avec l'objectif de favoriser les réhabilitations, de requalifier les espaces verts et de relier les quartiers entre eux avec la promenade inter quartiers, de la place Édouard Herriot aux vignes.

2001 : Election municipale.

2002 : J.-Y. Le Bouillonnet est élu député de la 11^e circonscription du 94.

2002 : création de la Vallée Scientifique de la Bièvre (VSB), avec des chercheurs universitaires, chefs d'entreprises et élus, aux fins de promouvoir le territoire d'excellence depuis Villejuif jusqu'à Clamart et animation de ce réseau en étant président de la conférence de projets.

2005-2006 : gestion du squat du CROUS et de l'hébergement dans le gymnase des «1000 de Cachan». Voulant offrir le temps de la définition d'une solution aux ex-squatteurs, pendant 7 semaines, J.-Y. Le Bouillonnet décidera de les accueillir dans un gymnase et obtiendra du Gouvernement un hébergement ou un logement pour tous et la régularisation des étrangers.

2006 : engagement des opérations d'aménagement des «rives de Bièvre», où Cachan renoue avec ses paysages d'antan, de la rivière au milieu des habitations, qui se poursuivent actuellement. Adhésion à ORBIVAL, «un métro pour la banlieue», association créée

à l'initiative du Conseil général en faveur d'un réseau de transport en commun de banlieue à banlieue. C'est la préfiguration du Grand Paris Express et de la ligne 15.

2007 : réélection comme Député.

2008 : réélection municipale.

10 juin 2009 : J.-Y. Le Bouillonnet est élu 1^{er} Président de Paris Métropole, association créée à l'initiative de B. Delanoë, Maire de Paris, pour développer la coopération entre Paris et les villes de la proche couronne. Paris Métropole est aujourd'hui le Forum métropolitain, lieu d'échange entre les maires.

2012 : réélection comme Député. J.-Y. Le Bouillonnet est élu président du comité stratégique de la Société du Grand Paris (SGP), qui réunit les maires des villes desservies par le futur réseau du Grand Paris Express.

2014 : réélection municipale.

2014 : J.-Y. Le Bouillonnet devient président du conseil de surveillance de la SGP.

2016 : Il engage le débat avec l'État sur la réappropriation par la Ville du site de l'ENS quand cette dernière sera partie sur le plateau de Saclay et avec l'ambition de conserver un pôle d'excellence de recherche, d'enseignement et d'activités innovantes, cela dans un cadre urbain réinventé.

2017 : achèvement de la restructuration du quartier Desmoulins, engagée 20 ans avant avec la création de plus de 1500 logements dont un tiers de logements sociaux, des commerces, équipements publics et espaces verts.



VIE MUNICIPALE

Élection du nouveau Maire

Le 22 mars dernier, Jean-Yves Le Bouillonnet a annoncé sa démission de son mandat de Maire.

Le dimanche 8 avril, le Conseil municipal se réunira à 10h en salle d'Honneur de l'Hôtel de Ville pour élire le nouveau Maire et ses adjoints.

Au cours de cette séance, le nouveau Maire sera élu par les membres du Conseil à bulletin secret.

Cette séance est ouverte au public, elle sera suivie d'un moment de convivialité avec le Conseil municipal.

Les Jeux Olympiques et paralympiques à l'honneur!

Rendez-vous le samedi 7 avril à 14h30 pour la 17^e édition du carnaval des enfants.

La parade du carnaval

Les enfants sont dans les starting-blocks : depuis plusieurs semaines ils sont à l'œuvre et déploient toute leur imagination et leur créativité afin de réaliser les trois grands chars qui défilent à travers la ville.

Le thème cette année : les valeurs véhiculées par les Jeux Olympiques et Paralympiques. Aussi, 3 chars défilent sur les thèmes définis par les enfants : les Jeux Olympiques antiques, les valeurs de l'olympisme et le rassemblement autour du sport. En famille ou entre amis, vous êtes toutes et tous invités à venir les découvrir. N'hésitez pas à revêtir votre plus beau déguisement pour l'occasion !

Le parcours à suivre

Le défilé partira du CSC Lamartine à 14h30 pour se diriger ensuite en direction de la place Edouard Herriot puis de la place du Millénaire. Des stands de maquillage et de jeux seront proposés aux enfants à chaque départ. La ligne

d'arrivée se situera au niveau du parc Raspail où le défilé terminera son parcours aux environs de 16h30.

Pour clôturer ce moment festif, un bonhomme d'hiver à l'effigie d'un lapin sportif y sera brûlé. Comme tous les ans, la Municipalité offrira un goûter aux enfants. Cette année, il sera aux couleurs des Jeux Olympiques et Paralympiques. Passez le relais et venez nombreux !

« **Les enfants ont préparé 3 grands chars qui défilent à travers la ville** »

Horaires et lieux de départ du carnaval

- 14h30 : CSC Lamartine
- 15h15 : place Edouard Herriot
- 16h15 : place du Millénaire
- 16h45 : parc Raspail

À noter : pour maintenir la circulation des bus 184 et 187, une déviation sera mise en place.

+ d'info : www.ville-cachan.fr





DON DU SANG

45 minutes pour sauver des vies

Le samedi 14 avril de 9h à 14h, vous pourrez donner votre sang à la grange Gallieni. Lors de la dernière collecte organisée à Cachan le 17 février 2018, 120 personnes, dont 13 nouveaux donneurs, se sont présentées.

Avant chaque don, un entretien et un examen sont réalisés. A l'issue du don, qui dure 10 minutes environ, une collation est offerte à chaque donneur. Ce temps permet au personnel de l'EFS de s'assurer de la bonne récupération de chaque donneur. Tous les ans, 4 à 5 collectes sont organisées à Cachan. Pour son engagement auprès de l'EFS, la Ville se verra décerner deux cœurs (collecte et communication) du label « commune donneur » le 12 avril prochain lors du salon de l'AMIF.

LIGNE 15

Les travaux en cours

Un puits de sécurité va être réalisé au niveau du square du général de Gaulle. Fermé au public depuis le mois dernier, les arbres y ont été coupés et l'ensemble du mobilier classé au titre des monuments historique est actuellement retiré et conservé d'ici la réouverture du square.

Avenue Carnot, au niveau de la gare, l'arrêt du bus (187,162, Valouette) côté descente a été déplacé en face de la maison du projet.

Depuis le mois de mars, une passerelle piétonne sécurisée et éclairée permet d'assurer la liaison avec la rue Marcel Bonnet, le marché, les foodtrucks et l'ESTP.

+ d'info : Laetitia Haddad, agent de proximité, 06 68 85 05 81

RD920

Lancement de la concertation

Après plusieurs années de réflexion et de relances municipales auprès des départements, le projet d'aménagement de la RD920 est à nouveau enclenché.

Le projet s'étend de Bourg-la-Reine à Paris sur une distance de 3,8km. Les aménagements compléteront ceux réalisés entre 2011 et 2018 à Antony, Sceaux et Bourg-la-Reine. Le projet répond à 3 objectifs : donner une place à chaque usager (piétons, cyclistes, automobilistes, bus) en adaptant l'infrastructure de la route, rendre les déplacements plus sécurisés en repensant les aménagements aux carrefours et développer un projet d'aménagement à dimension paysagère avec de nouveaux arbres d'alignement.

À Cachan, il est envisagé de rétrécir la chaussée et d'élargir les trottoirs qui seront végétalisés. Deux pistes cyclables seront créées et les passages piétons seront sécurisés par l'installation de feux tricolores notamment. Un aménagement bus en voie centrale est inclus pour faciliter les liaisons avec les pôles gares de Bagneux-Pont Royal et d'Arcueil-Cachan.

Le début des travaux est prévu pour 2021.

Depuis fin mars, une exposition sur le projet est visible à l'Hôtel de Ville, salle des Pas perdus. Un registre de recueil d'avis y est à disposition. Vous pouvez également envoyer vos remarques à mobilites.cd92@haut-de-seine.fr. Une permanence d'information sera organisée le jeudi 3 mai de 13h30 à 17h15 à l'Hôtel de ville, elle y sera suivie le soir même par une réunion publique à partir de 19h.





Budget 2018 : des choix pour aujourd'hui et pour demain

Adopté par le Conseil municipal le 22 mars dernier, le budget municipal témoigne une nouvelle fois de la volonté des élus de maintenir un service public de qualité, au plus près des besoins des habitants, sans augmenter la pression fiscale. Il s'agit également de penser la ville de demain, par le biais d'une politique d'investissement ambitieuse pour notre territoire.



BUDGET 2018

Les grandes orientations

Le budget 2018 répond à deux exigences : la qualité du service à la population et les besoins d'aménagement de la commune pour aujourd'hui, comme pour demain.

Des incertitudes sur les recettes

Après plusieurs années de forte diminution, la dotation globale de fonctionnement (DGF) allouée par l'État aux communes reste stable cette année pour Cachan grâce à sa dynamique de population. La grande nouveauté de cette année est liée à la taxe d'habitation et à sa suppression progressive pour les contribuables dont les revenus ne dépassent pas un certain plafond (30% en 2018, 65% en 2019, 100% en 2020). La Loi de finances 2018 prévoit que l'Etat compense à l'euro près le dégrèvement accordé aux contribuables concernés. Cependant, à ce jour, aucune information complémentaire et détaillée n'a été transmise aux communes ce qui engendre d'importants questionnements sur l'autonomie fiscale des collectivités pour les années à venir.

Pas d'augmentation des impôts

Malgré ce contexte économique et social très délicat, et conformément à ses engagements, la Municipalité fait le choix de ne pas faire peser sur les Cachanais de pression supplémentaire pouvant porter atteinte à leur pouvoir d'achat. C'est pourquoi, pour la 13^e année consécutive, les taux de fiscalité (taxe d'habitation et taxes foncières) n'augmenteront pas.

La politique municipale en matière de fiscalité se distingue également par sa dimension sociale, dans la mesure où les abattements applicables à la taxe d'habitation sont

supérieurs aux minima fixés par la législation. Ainsi, au total, la Ville a accordé en 2017 des abattements facultatifs (personnes handicapées, invalides, de condition modeste, etc.) à hauteur de 22,4% des produits communaux de taxe d'habitation.

Maîtrise des dépenses de personnel

Les efforts de gestion engagés ces dernières années en matière de dépenses de fonctionnement (personnel, matériel, fluides, etc.) par la recherche d'économies et de mutualisation, tout en offrant la même qualité de service aux Cachanais, seront poursuivis.

Pour autant, en raison de la progression mécanique des carrières des agents, ce budget connaît une hausse limitée, de l'ordre de 1,10%.

Cap sur l'investissement

Notre patrimoine bénéficiera à nouveau d'investissements importants. La Municipalité poursuit par ailleurs sa politique d'investissement en faveur d'espaces apaisés, de promenades et de respiration urbaine. Dans le domaine scolaire, des opérations conséquentes sont engagées (voir pp.16-17).

0%
d'augmentation
des taux
d'imposition
de la commune

Les principaux chiffres du budget

71,8 M€

**montant global
du budget municipal**

Dont :

9,6 M€
d'investissements



50 M€
de budget
de fonctionnement



0%

d'augmentation
des taux communaux
des impôts locaux pour
la 13^e année consécutive



2,876 M€

montant du budget du CCAS
(résidence du Moulin incluse)



2,263 M€

de subventions versées
aux associations locales
(CCAS et Caisse des écoles inclus)

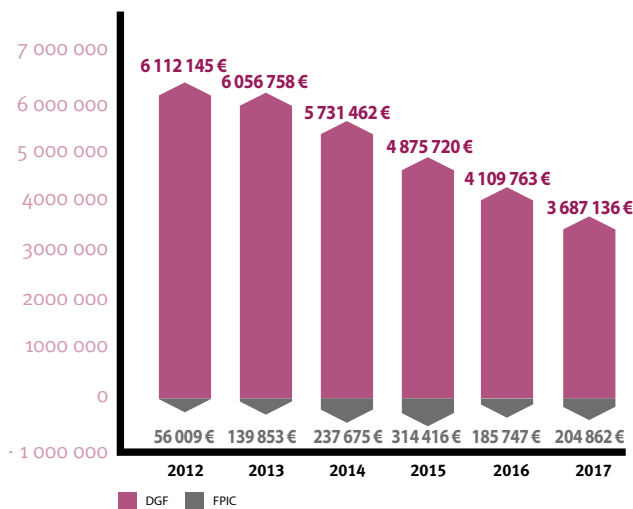
8,402 M€

consacrés aux 0-11 ans

(petite enfance, affaires scolaires, sports, restauration, entretien, gardiennage)

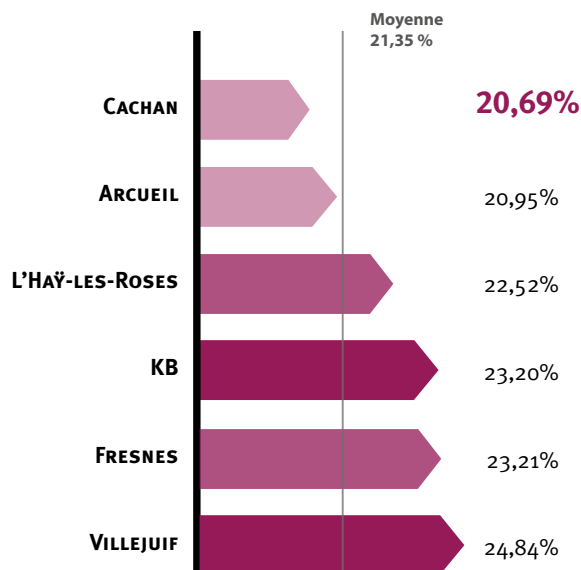


Montant de la DGF* et du Fonds de péréquation de 2012 à 2017



* : Dotation Globale de Fonctionnement

Taux de taxe sur le foncier bâti*



* : villes de l'ex CAVB

Les axes prioritaires du budget 2018

Une ville solidaire

Notre objectif est constant et se concrétise par une politique volontariste : accompagner les Cachanais au quotidien, y compris dans les moments difficiles, en créant du lien social et en offrant une place à chacun, quelle que soit sa situation.

Pour 2018 :

- Poursuite du plan pluriannuel des travaux d'accessibilité (cinéma La Pléiade, bibliothèque centrale, mini-club La Prairie, relais d'assistantes maternelles, Belle image maternelle, Pont Royal, etc.) : **447 468 €**
- Animation seniors, via le budget du CCAS (masse salariale incluse) : **241 100 €**
- Services d'aides à domicile, via le budget du CCAS : **1,015M €**
- Aide aux populations les plus fragiles et secours d'urgence, via le budget du CCAS (dont subventions aux associations Restos du cœur, Epicerie solidaire, etc.) : **125 500 €**



Aumerier

- Subvention de la Ville au CCAS : **780 000 €**
- Réaménagement des locaux de la Direction du développement social à la Maison des services publics afin d'améliorer les conditions d'accueil et de confidentialité : **260 000 €**

**ACHAT D'UN NOUVEL
ÉCHOGRAPHE POLYVALENT
AU CENTRE MÉDICOSOCIAL :**

70 000 €

Une ville pour bien grandir

Tout-petits, enfants, jeunes, familles... la Municipalité est engagée pour offrir à chacun les moyens de s'épanouir. Par l'entretien et l'aménagement des structures d'accueil, par la diversité et la qualité des activités proposées ou encore par le biais de notre programme de Réussite Éducative, il s'agit d'œuvrer pour la réussite des nouvelles générations.

Pour 2018 :

- Subvention à la caisse des écoles : **61 000 €**
- Le service de la restauration scolaire (masse salariale incluse) : **2 919 551 €**
- Achat de matériel pour les cuisines scolaires : **75 000 €**



Aumerier

- Travaux divers dans les écoles : **160 000 €**
- Travaux de chauffage dans les écoles : **50 000 €**
- Achat de mobilier scolaire : **20 000 €**

**CÂBLAGE ET INSTALLATION
DE TABLEAUX NUMÉRIQUES
INTERACTIFS DANS LES
ÉCOLES CARNOT ET COTEAU :**

230 000 €

Une ville de convivialité

La Municipalité se mobilise pour offrir aux Cachanais une vie locale animée et de nombreuses activités sportives, culturelles et de loisirs. Rythmée par de grands événements festifs et fédérateurs, ce plaisir de se retrouver et de vivre ensemble repose également sur la richesse de notre tissu associatif.

Pour 2018 :

- Budget des animations sportives (crok'sport, École municipale des sports, forum...) masse salariale incluse : **234 979 €**
- Budget de fonctionnement pour les animations festives avec masse salariale incluse (fêtes et cérémonies) : **1,043M€**
- Rénovation et acquisition de matériel au stade Léo Lagrange (remplacement des armoires de 3 pylônes du stade, de la réfection des douches des vestiaires et du remplacement



de Bannes

des répéteurs d'escrime) :

68 500 €

- Travaux dans les centres socioculturels : **40 000 €**
- Travaux au cinéma La Pléiade : **30 000 €**

**BUDGET DE FONCTIONNEMENT
DES BIBLIOTHÈQUES,
MASSE SALARIALE INCLUSE :**

906 671 €

Une ville où il fait bon vivre

Dans un cadre de vie agréable et apaisé, la Municipalité entretient son patrimoine et favorise la création de nouveaux espaces verts et de lieux de promenades. Soucieuse de préserver l'environnement, la Ville développe également les mobilités écologiques avec Autolib' et, cette année, l'arrivée des nouveaux Vélib'.

Pour 2018 :

- Acquisition pour constitution de réserve foncière (avenue Aristide Briand, avenue Carnot) : **4,5M €**
- Étude et travaux pour le prolongement de la promenade inter-quartiers et montée aux vignes (restes à réaliser 2017) : **990 718 €**
- Mise en place de la vidéo-protection : **150 000 €**
- Participation pour les services d'Autolib' et de Vélib' : **63 000 €**



Perrot

- Etude pour la mise en place de la réforme du stationnement sur voirie (restes à réaliser 2017) : **66 000 €**
- 4^e phase de Cachan numérique incluant les projets d'open-data et d'accueil unique : **187 850 €**
- Entretien des équipements municipaux (ascenseurs, sécurité incendie...) : **220 000 €**

**TRAVAUX DE RÉNOVATION
DE L'HÔTEL DE VILLE :**

2,75M€

Les grands projets pour 2018

La Ville poursuit ses engagements afin d'offrir à tous une ville toujours plus belle
projets d'investissement pour 2018.

Hôtel de Ville :
fin de la 1^{ère} phase et ouverture de l'accueil unique
2,75 M€



Raniraka

Les travaux de l'Hôtel de Ville, engagés en 2016, sont marqués cette année par l'achèvement de leur 1^{ère} phase.

À la rentrée de septembre 2018, l'entrée dans l'Hôtel de Ville se fera de nouveau côté rue Camille Desmoulins où les usagers seront accueillis dans un patio entièrement rénové et recouvert d'une grande verrière.

Afin de moderniser la qualité de service aux habitants, un espace d'accueil unique sera mis en place pour les démarches concernant les services état-civil, affaires scolaires et périscolaires, jeunesse, sport et vie associative. En 2018, une étude du parvis de l'Hôtel de Ville et de la place Gambetta est lancée dans la perspective de réaménager les abords de la Mairie.

Le numérique pour tous et les démarches en ligne
187 850€

Près de 3000 Cachanais possèdent déjà un Compte citoyen, via un service accessible 24/24h et 7/7 jours. Alors que ces démarches concernent aujourd'hui essentiellement la famille (inscription aux activités des enfants), de nouveaux services verront le jour en 2018, dans le domaine des solidarités et des services aux personnes âgées : inscription aux animations, au service de portage de repas, services d'aides à domicile, etc.

La Ville se mobilise également pour favoriser l'accès au numérique pour tous avec des ateliers de formation, le déploiement de la fibre optique et l'accès au wifi dans les équipements publics. Cette politique de développement numérique s'est vue récompenser il y a quelques semaines par l'obtention d'une 4^e@ du label Territoires, Villes et Villages Internet.



Perrot

et plus agréable à vivre. Une enveloppe de 9,6 millions d'euros est consacrée aux

Montée aux vignes 990 718€

Initiée en 2000, la promenade inter-quartiers a pour objectif de favoriser les circulations douces, de décloisonner les quartiers et de participer au cadre de vie vert et apaisé de la ville. Son prolongement vers le Nord se poursuit cette année par la « montée aux vignes ». Ce projet est en partie financé par une subvention de 300 000€ du Fonds d'investissement métropolitain de la Métropole du Grand Paris.



Aumercier

Aménagements dans les écoles 535 000€

Une opération importante est inscrite au titre des investissements dans le domaine scolaire : la poursuite de l'opération d'extension du groupe scolaire du Coteau, avec la finalisation cette année du concours d'architecte, permettant un démarrage effectif des travaux en 2019. Au-delà de ces deux projets, un budget est affecté aux diverses interventions d'entretien, de rénovation et d'achat de mobilier dans les écoles de la commune ainsi que des travaux de chauffage suite au diagnostic réalisé. Enfin, cette année les écoles Coteau et Carnot seront dotées de tableaux numériques interactifs.



de Barres

Rénovation du château Raspail 357 000€

Il convient d'achever la première phase de restauration de ce bâtiment qui fait partie du patrimoine cachanais, datant de la fin du XVIII^e/ début du XIX^e siècle.

Elle concerne des travaux de rénovation, de mise en lumière et de raccordement au réseau de géothermie débutés en 2017.

Une enveloppe de 5 000€ est allouée à la restauration de certaines œuvres du château (3 tableaux : *Pieta*, *Passage du Rubicon*, *Sainte famille avec Jean-Baptiste*).



DR

CCAS, CAISSE DES ÉCOLES

Focus sur leurs budgets



Rencontre intergénérationnelle à la RPA.

Le CCAS et la caisse des écoles ont également voté leurs budgets pour l'année. Focus sur les grandes orientations.

CCAS et RPA : poursuivre l'accompagnement social et favoriser l'autonomie

Le CCAS accompagne et soutient les populations les plus vulnérables. Son budget 2018 s'élève à 1,960 M€ (1,895 M€ en fonctionnement, 64 861 € en investissement). Les grands secteurs d'intervention seront la solidarité (reconduction des crédits aux aides des plus modestes (bons alimentaires, aides aux énergies, etc.), soutien aux associations caritatives et poursuite des actions en faveur de l'intégration du handicap, le maintien à domicile (mieux répondre aux besoins des usagers par une réorganisation du service : soirs et week-ends - portage de repas et téléalarme) et les loisirs seniors : animation et actions de prévention ludiques. La résidence du Moulin, résidence autonomie depuis 2016, dépend du CCAS. Son budget est de 916 458€ (881 954€ en fonctionnement, 34 504€ en investissement). Les volets animation et qualité de l'accueil sont les axes prioritaires. Les animations de prévention et de lutte contre l'isolement seront favorisées.

Caisse des écoles : accompagner les élèves et soutenir les familles

Le budget de la caisse des écoles se porte à 95 910€. Les orientations 2018 visent à reconduire les actions 2017 : soutien aux familles et éveil des élèves. L'allocation de rentrée scolaire sera maintenue tout comme l'organisation de la fête des CM2, la participation des enfants aux commémorations, le financement des spectacles de fin d'année. Chaque élève de CE1 se verra également offrir un dictionnaire.

3 questions à Hélène De Comarmond, 1^{ère} adjointe au Maire



Perrot

1/Dans quel contexte financier ce budget 2018 a-t-il été élaboré ?

Notre budget est établi dans un cadre contraint, comme ceux de la plupart des collectivités territoriales. Plusieurs facteurs l'expliquent, notamment la baisse constante des dotations de l'Etat ou encore l'incertitude liée à la réforme de la taxe d'habitation.

Je me félicite de l'excellente gestion assurée par les responsables des services qui réussissent à assurer la mission que leur confie la Municipalité, à savoir garantir le service aux Cachanais, avec les moyens qui leur sont alloués.

2/Quels sont les choix budgétaires qui ont été faits ?

Notre budget marque l'ambition constante des élus de la majorité, d'offrir aux Cachanais des prestations publiques, pour tous, quelles que soient les conditions de vie. Quelques mots pour qualifier notre politique à travers le budget : solidarité, efficacité, innovation et durabilité.

Solidarité avec nos actions sociales Ville et CCAS et le maintien des taux communaux d'imposition ; efficacité avec le meilleur usage des moyens dans les services, la plupart assurés en régie ; innovation avec des projets nouveaux en faveur des jeunes et l'accueil unique dans la relation citoyens ; durabilité avec des investissements dans l'espace public en faveur de l'environnement.



Notre budget marque l'ambition constante d'offrir aux Cachanais des prestations publiques, pour tous, quelles que soient les conditions de vie. »

3/ Quels sont vos inquiétudes ?

Elles sont liées à l'inconnue du paysage institutionnel ! Il nous appartient de faire vivre nos services publics et c'est un engagement politique fort de l'équipe municipale.

Mais l'exercice devient compliqué, tant le flou subsiste sur l'organisation territoriale et la répartition des compétences que voudra organiser le Gouvernement. De même, quelle sera la réforme de la fiscalité locale qui nous est annoncée ?

Pour nous, un seul impératif : laisser aux communes leur liberté d'action !



ATELIERS DU VAL DE BIÈVRE

Les chroniqueurs de l'histoire et du patrimoine

Les Ateliers du Val de Bièvre célèbrent cette année leur 25^e anniversaire ! À cette occasion, nous vous proposons de découvrir l'histoire de la création de l'association, ses méthodes de travail et la passion commune de tous ses adhérents pour notre patrimoine local.

La formation des ateliers

En 1992, Robert Clusan, alors rédacteur d'une petite revue consacrée à l'histoire arcueillaise nommée Arc'Echo, se rend chez son ami André Veyssièrre pour lui faire part de son projet de créer à Cachan, une association d'histoire locale et d'éditer une revue trimestrielle.

Annette Le Bonhomme, fille d'André Veyssièrre assiste à cet échange mais décline la proposition qui lui est faite de prendre la présidence de l'association. À ce moment-là, elle souhaite surtout y adhérer, pour approfondir ses connaissances. On sait aujourd'hui que durant les 25 années qui ont suivi, elle est devenue l'une des principales contributrices de la revue.

Formée principalement d'Arcueillais et de Cachanais, l'association se structure en ateliers thématiques selon les goûts de chacun des animateurs volontaires : archéologie, patrimoine, etc. Leur champ de recherche s'étend aux communes voisines, le long de la vallée de la Bièvre. Les réunions se succèdent et

le premier numéro des *Chroniques du Val de Bièvre* paraît en juin 1993, sous la responsabilité de Patrick H. Simon. Robert Clusan en est le directeur. Robert Bury réalise la maquette.

« **La revue n'a cessé d'évoluer depuis 1993 et compte aujourd'hui 200 abonnés** »

Les chroniqueurs à l'heure du web

Tous retraités et pour la plupart issus du monde de l'enseignement, ils sont une dizaine à contribuer à la revue trimestrielle des Ateliers. Lors du comité de rédaction animé par Marcel Breillot, aujourd'hui Président de l'association, chacun propose ses idées d'articles. Pour s'informer, ils passent du temps aux archives des Villes d'Arcueil et de Cachan, à celles du Val-de-Marne ou encore au musée d'Île-de-France à Sceaux. Mais Internet a révolutionné

leur méthode de travail, notamment grâce au site de la Bibliothèque nationale de France en ligne, Gallica.

200 adhérents

Histoire locale, histoire nationale... la revue n'a cessé d'évoluer depuis 1993 et compte aujourd'hui 200 lecteurs assidus, à Cachan, ailleurs en France et même en Allemagne ! L'association propose aussi régulièrement des conférences à la bibliothèque centrale, des balades-conférences où se mêlent les abonnés et les curieux amateurs d'histoire locale, ces événements étant ouverts à tous.

Cette année, l'association publie le n°100 des *Chroniques du Val de Bièvre*, un recueil de portraits de 70 personnalités des communes d'Arcueil et Cachan édités ces 25 dernières années. Plusieurs événements sont organisés au mois de juin pour célébrer cet anniversaire, dont une conférence de Michel Winock et Colette Touillier. Informations détaillées à retrouver dans votre magazine le mois prochain.



Dom Juan 2.0

Ce *Dom Juan 2.0* est extravagant et actuel. Embarquez donc, le temps d'une soirée, dans l'univers de la compagnie des Asphodèles qui réinterprète à merveille cette pièce de Molière.

Dom Juan consacra sa vie au jeu cruel de la séduction mais à l'heure du numérique, d'Internet et des communications virtuelles, que reste-t-il des rapports humains, sincères et spontanés ?

Judi 12 avril, 20h30, ECAM (Kremlin-Bicêtre)

+ d'info : www.theatrejacquescarat.fr



DÉMOS

La musique classique à portée de tous !

Cachan participe au projet Démos coordonné par la Philharmonie de Paris. Pendant 3 ans, de jeunes Cachanais de 7 à 10 ans bénéficient d'un enseignement musical gratuit, avec à la clé, l'apprentissage d'un instrument.

L'éducation musicale, clé du vivre ensemble

Engagée en faveur de la démocratisation culturelle, Cachan a été la première ville du Val-de-Marne à adhérer au projet Démos. Il s'agit d'un dispositif d'éducation musicale destiné aux enfants, qui pour des raisons économiques, sociales et culturelles, ne disposent pas d'un accès facile à l'éducation artistique.

Depuis l'an dernier, 14 jeunes Cachanais de 7 à 10 ans s'initient à la pratique instrumentale.

Aimy, 9 ans ½ et élève de CM1 à l'école Paul Doumer, apprend ainsi le violon grâce à sa grand-mère qui a entendu parler du projet. Durant ces trois années, les enfants découvrent activement la musique classique et s'approprient leur instrument.

« **Les enfants ont débuté les cours de solfège cette année** »

Un instrument à corde pour chaque enfant

Violon, violoncelle, alto et contrebasse, la Philharmonie a fourni un instrument à chaque enfant. Quand Aimy a appris qu'elle était sélectionnée, elle a choisi le violon : « *on me dit que je suis très concentrée* ». Nouveauté cette année, les enfants ont débuté des cours de solfège. « *Très assidus* » selon la coordinatrice du CSC Lamartine, les enfants se réunissent deux fois par semaine, le lundi et le mercredi après-midi.

À la fin de l'année, en juillet, les élèves de Cachan, ainsi que tous les groupes Démos de France, se produiront à la Philharmonie de Paris. « *Ma famille viendra me voir. J'ai peur car il y aura du monde mais j'ai aussi hâte* », nous dit Aimy qui aimerait continuer à jouer du violon une fois la formation de trois ans terminée.

Récital de clavecin : les femmes à l'honneur



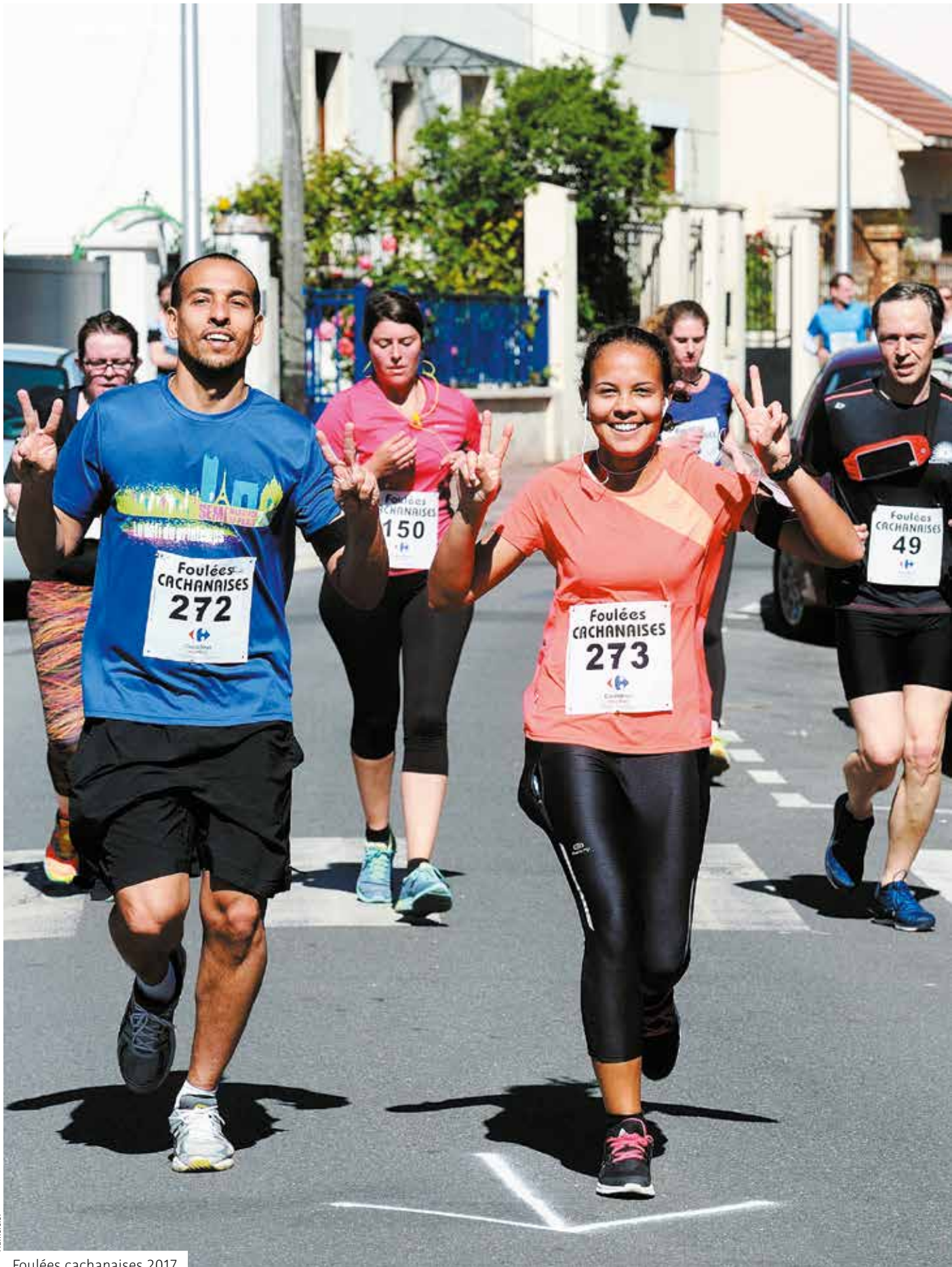
La saison des concerts de musique de chambre se poursuit le dimanche 8 avril sous la verrière de L'Orangerie avec un récital de clavecin. Le thème de ce concert : des portraits de femmes.

Anne-Laure Lelièvre, professeure titulaire du Conservatoire à rayonnement départemental, interprétera des morceaux de compositeurs célèbres des XVII^e et XVIII^e siècles, comme François Couperin ou Antoine Forqueray, dont les œuvres sont inspirées par les figures féminines marquantes de leur époque.

Dimanche 8 avril à 11h

L'Orangerie, 15 rue Gallieni - Tarifs : plein 8€ / réduit 6€

+ d'info : culture@ville-cachan.fr



Aumercier

Foulées cachanaises 2017.

Les Foulées cachanaises, le retour !

La traditionnelle course à pied annuelle de Cachan fête ses 19 ans. Petits et grands coureurs sont attendus le dimanche 27 mai.

Tous les ans, Cachan se transforme en parcours sportif. Les rues, interdites à la circulation automobile, se remplissent de piétons, spectateurs du grand événement sportif de l'année.

Le dimanche 27 mai, pas moins de cinq kilomètres seront dégagés, entièrement dédiés aux coureurs. Cette boucle, de l'avenue Cousin de Méricourt à la rue Guichard, est bien connue des habitués. Les plus chevronnés la fouleront deux fois, pour le mythique 10 km, course à Label Régional 2018, qualificatif pour le Championnat de France. Son départ sera donné à 10h.

Des épreuves adaptées pour tous

Organisée par l'Office Municipal des Sports (OMS) en partenariat avec la Ville ainsi que les sponsors et commerçants de Cachan, cette belle journée est ouverte aux amoureux de la course à pied, de tous âges et de tous niveaux. Le coup d'envoi de l'événement sera donné par les deux courses famille à 9h. Un parcours de 1,5 km attendra les plus jeunes coureurs, de 6 à 11 ans, tandis qu'un parcours plus long, de 3 km au total, sera ouvert aux enfants de 11 à 15 ans.

Puis, à 9h30, la Course populaire s'élancera pour un parcours de 5 km.

L'ensemble des courses est accessible aux personnes porteuses de handicap.

Une inscription en ligne pour les 5 et 10 km

La nouveauté cette année ? Une inscription 100% en ligne. Il n'y a plus de bulletins d'inscription papier, il faut

désormais s'inscrire pour le 5 et le 10 km directement sur le site de la ville (rubrique sport – foulées cachanaises) qui renvoie vers le site d'inscription Topchrono.

L'inscription et retrait des dossards seront encore possibles le samedi 26 et le dimanche 27 mai matins à la grange Gallieni (avec une majoration du coût). Retrait des dossards le jour J à partir de 8h et au plus tard 30 minutes avant le départ de chaque épreuve.

Pour la course famille (1,5 et 3 km)

Pas de certificat médical obligatoire, inscriptions et retraits des dossards uniquement le samedi 26 mai entre 9h et 12h, 3€ par famille (1 adulte et 2 enfants).

Infos pratiques

Obligatoire pour le 5 et 10km : certificat médical de non contre-indication à la pratique de l'athlétisme en compétition ou de la course à pied en compétition.

Inscription : sur le site www.ville-cachan.fr rubrique sport – foulées cachanaises

Tarifs :

- Jusqu'au 25 mai : 5€ le 5 km et 10€ le 10 km
- Les 26 et 27 mai : 10€ le 5 km et 15€ le 10 km.
- 3€ par famille (1 adulte et 2 enfants maximum) pour la course famille : attention, pas d'inscription le jour de la course.



Cachan : championne de France de capoeira

À l'occasion du championnat de France de capoeira, organisé cette année à Voiron, près de Grenoble, les huit capoeiristes cachanais participants ont démontré tout leur talent !

L'école de capoeira Toca et Joga, présidée par Souleymane Serifou, peut ainsi se féliciter de compter parmi ses rangs 5 médaillés parmi lesquels une 4^e, une 3^e et une seconde place. Melissa (alias Peruana) et Kylian (alias Carapicho) en photo ci-contre sont, quant à eux, sacrés champions de France dans leur catégorie. Bravo à eux tous !



AERA

Écoute

et bienveillance pour les adolescents

L'équipe pluridisciplinaire de l'association AERA accueille les jeunes de 11 à 25 ans et leur famille dans une maison chaleureuse située rue Cousté.

Confidentiel et gratuit

Composée de trois psychologues, d'un éducateur spécialisé et d'une infirmière, AERA (accueil, écoute, rencontre, adolescence) est née en 1993, à l'initiative d'un groupe de parents d'élèves cachanais et d'élus souhaitant créer un lieu d'expression autour de l'éducation des adolescents, dans l'esprit de la Maison verte de Françoise Dolto. Aujourd'hui, AERA accueille environ 400 adolescents chaque année et presque autant de parents.

Chacun est libre de s'y présenter, avec ou sans rendez-vous, seul ou en famille, voire même avec un ami. L'accompagnement psychologique et éducatif qui prend la forme d'entretiens individuels et collectifs, de groupes de paroles ou d'ateliers est gratuit, anonyme et confidentiel. Il s'agit d'un espace d'expression libre, sans jugement, où chacun est accueilli et respecté tel qu'il est.

Pour se sentir en confiance

Période de doutes, de questionnements, l'adolescence est un moment de

transition parfois difficile à vivre, pour les jeunes comme pour leur famille. Quand faut-il faire appel à la médiation d'un tiers, psychologue ou éducateur ? « Quand le dialogue avec son enfant est difficile, lorsqu'on a le sentiment qu'il ne va pas bien et, tout simplement, que l'on s'inquiète » nous répond l'équipe d'AERA.

« **L'objectif est de favoriser l'expression des adolescents, dans un climat de confiance.** »

« L'objectif est de favoriser l'expression des adolescents, de renouer le dialogue et de réfléchir ensemble aux problématiques rencontrées, dans un climat de confiance ». L'expression des adolescents est également facilitée par les ateliers ludiques et créatifs animés par un éducateur spécialisé.

L'association travaille avec un large réseau de partenaires à Cachan : la Ville (qui met à disposition les locaux), les centres socioculturels, les établissements scolaires ou encore

la Mission locale, toujours dans le respect de l'anonymat. Si nécessaire, elle peut également orienter les adolescents vers un suivi médicalisé.

L'adolescent, avant-tout

L'accompagnement proposé par AERA repose sur le respect et le dialogue. « Il ne s'agit pas de focaliser sur les problèmes auxquels l'adolescent fait face. Ils sont surtout invités à penser à eux, sans pression, dans un cadre neutre. C'est important de les considérer comme des individus à part entière et en devenir ». Les professionnels, souvent admiratifs de ces jeunes, de leur fougue et de leur talent, sont convaincus d'une chose « ils détiennent les ressources pour résoudre leurs problèmes, il faut les aider à les faire émerger ».

+ d'info :

Accueil du lundi au vendredi
de 10h à 19h (sauf le jeudi
de 13h30 à 19h)
01 45 46 64 39 et aera@aera94.org
www.aera94.org

**UNE BANQUE
QUI APPARTIENT
À SES CLIENTS,
ÇA CHANGE TOUT.**

Crédit Mutuel

CRÉDIT MUTUEL DU VAL DE BIEVRE-CACHAN

1 rue Marx Dormoy - 94230 Cachan

Courriel : 06174@creditmutuel.fr

0 820 001 209 - Service 0,12 € / min + prt. appel

Le Crédit Mutuel, banque mutualiste, appartient à ses 7,7 millions de clients-sociétaires.

A D C

*Pompes Funèbres
& Marbrerie*

Organisation d'obsèques et marbrerie
MONUMENTS - CAVEAUX - CONTRATS OBSÈQUES



Assistance téléphonique 24 h/24 7j/7

17, avenue Carnot - 94230 Cachan
adc.pfmcachan@hotmail.fr - www.adc-pfm.com
Tél. : 01 41 24 01 23

Agence du Centre

à Cachan depuis 1979



91%
taux de satisfaction et de
recommandations attribués
par nos clients en 2017



**Ventes
Locations**

ADHÉRENT
DU RÉSEAU



1, avenue Cousin de Méricourt - 94230 Cachan
Tél. : 01 46 64 01 38 - immocentre.cachan@wanadoo.fr

Toutes nos annonces sur

www.agenceducentre-cachan.com

- FENÊTRES PVC / BOIS / ALU
- PORTES D'ENTRÉE
- PORTES BLINDÉES
- PORTES DE GARAGE
- PERGOLAS
- STORES
- VOILETS
- PORTAILS

VOTRE INSTALLATEUR CONSEIL DEPUIS 1985

Alain Peuchot SARL
VOTRE PROJET AU COEUR DE NOTRE PASSION

HALL D'EXPOSITION

01 46 63 36 25

101 av. Aristide Briand • RN 20 • 94230 CACHAN
E-mail : alain.peuchot94@orange.fr • Site : www.replacement-fenêtres-cachan.fr

prolongation
jusqu'au 21 avril 2018

**PORTES
OUVERTES
ANNIVERSAIRE**
PROFITEZ-EN !

TRYBA
CONCEPTEUR - FABRICANT - INSTALLATEUR

EST LÀ POUR MOI

REMISE ANNIVERSAIRE JUSQU'À
-25%
EN + DU CRÉDIT D'IMPÔT*

**SUR LES PORTES,
FENÊTRES ET VOILETS !**

**144 rue de Chevilly
94240 L'HAY-LES-ROSES
01 46 86 07 00
gemma-commercial@orange.fr**

fca

ISOLATION & RAVALEMENT
DE VOS MAISONS ET COPROPRIÉTÉS...

MURS • MENUISERIES • COMBLES • VMC • RAVALEMENT

-30% de crédit d'impôt

Sceaux
fcaweb.fr

01 41 87 08 25

Groupe socialiste**Passage de témoin**

À l'issue du Conseil municipal du 22 mars 2018, Jean-Yves Le Bouillonnet a annoncé à ses collègues élus sa décision de présenter sa démission comme Maire de Cachan.

Nous saluons ici son engagement dans la vie politique locale, depuis plus de 35 ans, d'abord adjoint aux côtés de son prédécesseur, Jacques Carat en 1983, puis comme Maire depuis 1998.

Un parcours de vie au service des habitants et en faveur du développement de la commune.

Un parcours assis sur les valeurs de solidarité et de progrès au bénéfice de tous.

Les Cachanais lui ont accordé et renouvelé leur confiance à chaque élection, à lui et aux différentes équipes municipales qu'il a animées, marquant ainsi leur adhésion aux évolutions proposées.

Dans le prolongement de la dynamique largement initiée par Jacques Carat, il a permis une évolution raisonnée de Cachan, pour chacun et pour tous.

Jean-Yves Le Bouillonnet restera Conseiller municipal et représentera la Ville à la Métropole du Grand Paris.

Hélène de Comarmond est notre candidate pour lui succéder et elle est forte de cette confiance dont nous lui témoignons, connaissant ses qualités et compétences.

Première adjointe et élue départementale, elle connaît parfaitement les enjeux de notre collectivité.

Les valeurs de gauche qui l'animent feront d'elle une excellente Maire pour accompagner les Cachanais, défendre les services publics locaux et continuer de conduire notre ville sur le chemin du progrès partagé.

Les élus socialistes et apparenté

Groupe radical de Gauche**Egalité femmes/hommes, rien de nouveau**

Partage des tâches, éducation stéréotypée, inégalité salariale, plafond de verre, responsabilité parentale, autant de domaines où les inégalités règnent.

La route vers l'égalité femmes/hommes souffre d'un manque sérieux d'investissement.

Il est grand temps d'agir :

A l'école, lançons un Chantier de l'égalité impliquant professeurs, parents, animateurs pour sensibiliser, sortir des stéréotypes genrés, refuser les assignations sur l'apparence et le comportement, mais aussi ouvrir les perspectives d'orientation les plus larges possibles aux filles et aux garçons.

Plutôt que d'accepter la discrimination des femmes en fonction de leur orientation sexuelle ou leur statut conjugal dans l'exercice de leurs droits reproductifs, donnons accès à toutes les femmes à une assistance médicalisée à la procréation.

Plutôt que de perpétuer une répartition genrée des responsabilités éducatives et des discriminations salariales et professionnelles liées à la maternité, proposons un vrai congé paternité, incitatif financièrement. Plutôt que de s'étonner encore de la différence salariale, sanctionnons les entreprises qui ne respectent pas leurs obligations.

Plutôt que de renvoyer aux femmes, la responsabilité d'oser parler des violences, donnons des moyens aux victimes, en investissant dans les commissariats et la formation des forces de l'ordre pour que chacun puisse déposer plainte, sans oublier l'hébergement d'urgence et le logement pour les victimes.

Au dernier Conseil Municipal, J-Y Le Bouillonnet a annoncé qu'il mettait fin à son mandat de Maire. Nous tenons à saluer son engagement pour les cachanais : développement harmonieux de la ville, équité sociale, développement stratégique.

Yasmine Cajon et Hervé Willaime

**Groupe PCF Front de Gauche****BUDGET 2018**

Le 22 mars le Conseil Municipal a adopté le budget de la ville pour 2018.

Un budget « contraint », résultat des baisses des dotations de l'Etat, depuis de 2103, qui se sont traduites pour Cachan par une diminution de quelques 2,5 M€ de la DGF (perte allant jusqu'à 6,3 M€ en glissement).

Mais aussi par l'annonce de nouvelles ponctions de 13 Md€ supplémentaires sur le nouveau quinquennat.

Malgré ces pressions sur nos finances le Budget 2018 reste dans la même logique que les précédents.

Avec par exemple :

En fonctionnement maintien, des taux d'imposition, des services à la population et des aides aux associations pour répondre aux besoins des habitants et particulièrement des plus fragiles.

En investissements, poursuite de la rénovation de l'hôtel pour de meilleurs services aux cachanais, des projets d'urbanisme et multiples travaux dans les groupes scolaires.

Même si des choix, parfois difficiles, ont été opérés ils ont toujours été guidés par la volonté de maintenir et d'améliorer le service aux habitants de notre ville.

Moderniser et préserver le cadre de vie voilà notre ambition pour vous mais aussi avec vous.

C'est en fin de ce Conseil Municipal que J-Y Le Bouillonnet a annoncé qu'il mettait fin à son mandat de Maire qu'il exerçait depuis 1998 sans pour autant quitter le Conseil Municipal.

Ainsi se tourne une page de l'histoire de notre ville qui restera marquée par de nombreuses réalisations et un souci permanent de l'intérêt général.

Dans quelques jours donc se déroulera l'élection d'un nouveau Maire qui aura sans nul doute à cœur de poursuivre la politique municipale menée depuis tant d'années au service nos concitoyens.

Groupe communiste et apparenté

**Groupe environnementaliste****Quand demain, devient un jour hier...**

Il n'est pas simple de tourner la page surtout si elle est l'œuvre de vingt années successives et complémentaires aux précédents exercices de cette fonction. Ce fut un moment émouvant et solennel de voir notre Maire nous déclamer son départ et mettre un terme à son mandat.

S'il faut faire un bilan il est nécessaire de se souvenir de certains principes qui constituent un socle de règles de vie de l'homme en question.

Certes, l'exercice du pouvoir est difficile et parfois rempli de pièges que dans ce tourbillon du devenir on ne distingue pas toujours. Mais il faut se rappeler et mettre à son actif des paroles toujours tenues. Il n'y eut sous son administration aucune expropriation ce qui est un exemple de magnanimité et peu de commune peuvent le revendiquer. Pas de construction d'édifices de grande hauteur et un recentrage, sur des bâtiments ayant un bilan énergétique acceptable et ne rompant pas le sens des harmonies historiques de la ville. A son honneur aussi, sous sa députation, la fin du cumul des mandats qui en exaspérait plus d'un et qu'il a élaboré et voté.

Jean-Yves Le Bouillonnet a su nous démontrer qu'un investissement pour une agglomération devait se lisser sur plusieurs générations afin que les charges soient équitables. L'homme, aussi soucieux des conditions d'existence de nos semblables du Mali, a soutenu la construction d'un barrage permettant à des familles de vivre dans la dignité humaine et dans un pays où l'eau vaut le prix de l'or ! Il ne s'agit pas d'un inventaire à la Prévert mais de faits concrets qui sont révélateurs des qualités morales et humaines de l'homme et de cela les Cachanais peuvent en être fiers !

Joël Fraud groupe environnementaliste social

Cachan ensemble, faisons vivre notre ville

Printemps de la citoyenneté ?



Nous commencerons cette tribune en saluant notre maire qui vient de décider de passer le relais. Même si nous n'avons pas, loin s'en faut, partagé l'ensemble du projet municipal et la conduite des affaires de Monsieur Le Bouillonnet, nous tenons à reconnaître publiquement l'engagement et la ténacité du citoyen au service de sa ville.

Un nouveau maire va être élu le 8 avril, au sein de la majorité municipale de 2014 bien que les élections de 2017 aient modifié en profondeur l'équilibre des forces de gauche dans notre ville. Souhaitons que le renouvellement municipal en tienne compte et ouvre une ère plus propice à la démocratie locale et au pluralisme politique.

Nous avons porté dès l'élection de 2014 et rappelons quelques propositions qui permettraient de vivifier la pratique municipale :

- mise en place d'une commission des finances présidée par un élu minoritaire : c'est le cas à l'Assemblée Nationale depuis 2 mandatures et reconnu comme un succès.

- institution d'une conférence des présidents de groupe : cette instance permettrait un dialogue entre tous les groupes politiques, de la majorité et des oppositions, et accroîtrait la transparence et l'échange sur les projets locaux.

Nous appelons à ce que la participation citoyenne ne reste pas cantonnée à une concertation formelle comme cela a trop souvent prévalu. Des projets en cours, tels que la réorganisation du stationnement public et résidentiel, offrent un cadre favorable pour prendre en compte les attentes des habitants et les réflexions des parties prenantes dans notre ville.

Cachan Ensemble prendra toute sa part à des initiatives qui iront dans ce sens.

Car après l'hiver, vient le printemps !

Catherine Busson, Sandrine Churaqui, Thierry Didier, Dominique Lanoë

Dynamisons Cachan - Groupe Les Républicains



Uniquement le stationnement ?

S'il reste encore des ajustements à faire pour prendre en compte des points particuliers actuels ou futurs, nous pensons qu'il faut viser l'hypothèse 3 présentée lors de la réunion publique du 7 mars 2018 pour avoir une politique de stationnement cohérente sur l'ensemble de la ville. Sa mise en place pourrait se faire progressivement, par phase.

En revanche, nous poussons fortement pour que la pénalisation soit réalisée par des agents municipaux et non par le privé eu égard aux dérives que Paris, Marseille et bien d'autres villes connaissent. De plus, cette solution n'apporterait aucune économie d'échelle pour les citoyens.

Intégrés dans le dispositif « du mieux vivre ensemble », véritable force de présence de la ville sur le terrain, ces agents municipaux auraient alors une mission plus large que de verbaliser :

- Assurer une présence permanente dans les quartiers (ilotage),
- Signaler au comité de pilotage les dégradations ou autres difficultés rencontrées, en relation avec les agents d'entretien des rues et ceux en charge de la collecte des ordures ménagères, mais également les jardiniers,
- Verbaliser en cas de non-respect des règles de stationnement voire autres infractions.

A travers tous ces retours, nous aurions alors un véritable outil de management de ces agents qui, en outre, permettraient d'évaluer leur notoriété auprès de la population si des actions étaient rapidement menées pour corriger les faits signalés. Cet outil pourrait aussi renforcer les contributions au sein des comités de quartier.

Et, n'oublions pas : La liberté de chacun s'arrête où commence celle des autres.

Alfred Spohner - Christelle Prache - Joël Langlais

Dans cette rubrique s'expriment les différents groupes politiques composant le conseil municipal.

Les textes publiés n'engagent que leurs auteurs

Les élu(e)s de la majorité

- **PS** : ps.cachan@gmail.com
- **PCF Cachan** : pc-cachan@orange.fr
- **PRG** : prg.cachan@gmail.com
- **Environnementalistes** : jofraud@aol.com
cachanenvironnemental.wordpress.com

Dynamisons Cachan - Groupe Les Républicains

- accueil@dynamisonscachan.fr
- www.dynamisonscachan.fr

Cachan ensemble

- cachan2014@gmail.com
- www.cachan-ensemble.fr

Groupe UDI - Modem - Alliance centriste

- udi.cachan@gmail.com

+ d'info : Si vous souhaitez rencontrer vos élus, retrouvez les jours et horaires des permanences sur www.ville-cachan.fr

Groupe UDI - Modem - Alliance centriste



Ce n'est un secret ni pour aucun conseiller, ni pour les habitants : leur rôle d'élu de proximité, au plus près des réalités quotidiennes de leurs concitoyens, fait des équipes municipales, les responsables politiques les mieux connus et reconnus et dont l'action est la plus appréciée des français de toute tendance.

Cette relation particulière crée aussi une attente forte et justifiée, une exigence aussi qui sont à la fois naturelles et légitimes

Savoir y répondre commence évidemment par l'écoute. L'actualité peut certes exiger de traiter en priorité certaines situations mais l'élu de proximité se doit de rencontrer le plus grand nombre de cachanais et d'acteurs de la vie locale.

Notre maire Jean-Yves Le Bouillonnet a donc décidé de démissionner de ses fonctions actuelles. Notre groupe est dans son opposition.

Nous sommes souvent écoutés mais rarement entendus

Si nous avons des divergences sur les orientations prioritaires de la ville ainsi que sur l'utilisation des fonds publics, nous avons du respect et même de l'empathie pour l'homme. Être le premier magistrat de la ville pendant quasiment 20 ans est à la fois exaltant et contraignant. Homme lettré, littéraire, notre maire a toujours su être un véritable représentant de nos valeurs à tous, de notre territoire dans toute sa diversité. Je peux en témoigner à titre personnel.

Montaigne écrivait ces mots qui sonnent en adéquation avec vous Monsieur : « Tout ce qui peut être fait un autre jour, le peut-être aujourd'hui »

Nous vous souhaitons encore plus de bonheur demain et surtout le courage pour continuer l'aventure de votre vie.

Alain Ospital - Daisy Massé

Jardiniers, à vos taille-haies !



Avec l'arrivée du printemps, la végétation va reprendre vie et les haies vont prendre du volume offrant aux jardins un bel écrin de verdure. Mais, pour que tous puissent profiter pleinement des beaux jours, quelques règles de bonne conduite sont à respecter, dont la taille des haies.

Un des risques est que la végétation prenne de l'ampleur au point de nuire à la visibilité et donc à la sécurité des piétons, cyclistes et automobilistes sur les voies publiques. Il est de la responsabilité de chaque riverain de tailler la végétation afin de garantir les conditions de sécurité. La Ville peut être amenée à rappeler leurs responsabilités aux riverains négligents.

Afin de conserver de bonnes relations avec son voisinage, la végétation doit également être taillée en limite séparative de deux propriétés privées.

Déchets verts : reprise de la collecte



À partir du mercredi 4 avril, la collecte des déchets verts reprend à raison d'une fois par semaine par secteur : le lundi pour le secteur Est, le mercredi pour le secteur Ouest.

Pour rappel, les déchets doivent être mis dans des sacs en papier biodégradables, gratuitement à disposition par la Ville (4 sacs maximum). Les déchets collectés sont les petits branchages, feuilles, fleurs et gazon (diamètre 3 cm maximum et longueur 1 m maximum). Les sacs doivent être sortis après 18h la veille de la collecte.

DÉCHETS

Collectes du mois

● Collecte des déchets verts

Les déchets sont collectés le lundi (secteur Ouest) et le mercredi (secteur Est). **Reprise de la collecte à partir du mercredi 4 avril** (voir article ci-dessus).

● Pensez à la déchèterie mobile !

Nouveauté 2018 : la déchèterie mobile est désormais mise à disposition des habitants 2 samedis/mois (sur présentation d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile de moins de 6 mois) au 104 avenue Gabriel Péri (entre les ronds-points Lunain/Saussaies)
Deux rendez-vous par mois : samedis 14 et 28 avril.

● Déchèterie d'Ivry-sur-Seine

La déchèterie a fermé définitivement ses portes le 31 décembre dernier. Infos : www.syctom-paris.fr

● **Déchets toxiques** : samedi 21 avril de 9h30 à 12h30 au marché Carnot, de 13h30 à 14h45 sur le parking Belgrand et de 15h à 16h30 sur le parking Eustache Deschamps. Le camion ONYX collecte les piles et les déchets toxiques.

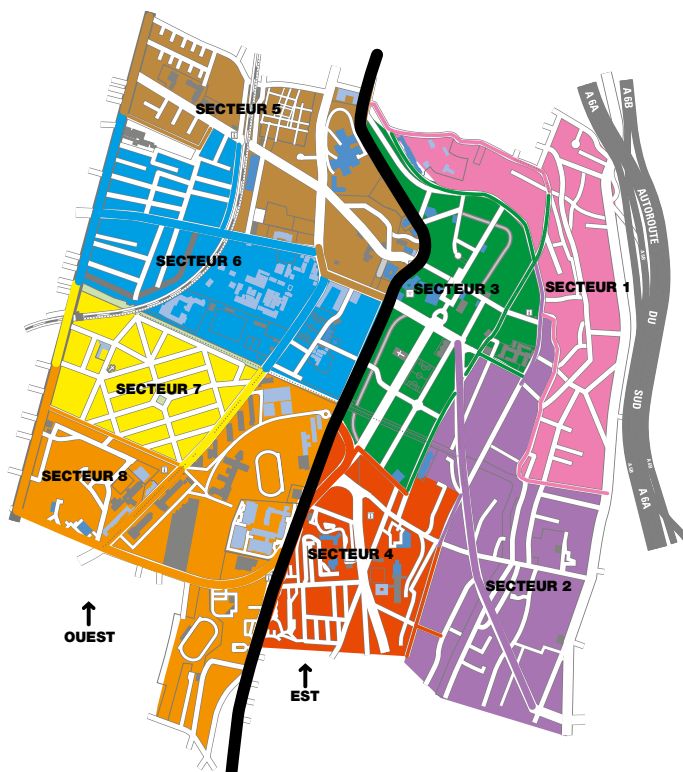
● La Ressourcerie la Mine

Collecte, valorisation et revente de meubles et d'objets. Dépôt d'objets : du mercredi au samedi de 14h à 18h. Collecte à domicile : prise de rendez-vous au 07 82 95 16 78/collecte@ressourcerie-la-mine.com

74 avenue de la Convention à Arcueil.

● Collecte sélective des emballages

Ils sont collectés le mardi et le vendredi.



● Collecte des encombrants

Secteur 1 : mardi 3
Secteur 2 : jeudi 5
Secteur 3 : mardi 10
Secteur 4 : jeudi 12
Secteur 5 : mardi 17

Secteur 6 : jeudi 19
Secteur 7 : mardi 24
Secteur 8 : jeudi 26

Pas de collecte la 5^e semaine du mois

Les Menus Services
LA CONFIANCE À VOTRE TABLE

**PORTAGE DE REPAS À DOMICILE
DES REPAS À LA CARTE
UN OU PLUSIEURS JOURS PAR SEMAINE**

VOTRE AGENCE POUR CACHAN
01 47 61 15 85

Régimes spécifiques possibles :
sans sel, diabétiques, mixés

www.les-menus-services.com



AUFFRET MATÉRIAUX

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION
ENLÈVEMENT DE GRAVOIS

Vente aux particuliers

STARMAT
les matériaux, c'est notre métier

AIR LIQUIDE

79-83, avenue Paul-Vaillant-Couturier - ARCUEIL
Tél. : 01 45 46 37 70



Mr. Bricolage
ON PEUT COMPTER SUR LUI

AMÉNAGER DÉCORER JARDINER BRICOLER

en plein cœur du centre ville à Cachan



**PARKING
200 places
GRATUIT 2h**

01 46 65 09 50

**29/31, avenue Louis-Georgon
du lundi au samedi - 9h/19h30**



Pour vos travaux, contactez...

**SPTP
& TP**

- aménagements extérieurs
- raccordement à l'égout

*Terrassement
Voiries et Réseaux
Divers
Assainissement*

- création de bateau d'accès
- terrassement

248 bis, rue Gabriel Péri - 94230 CACHAN
Tél.: 01 45 47 78 93 - Fax: 01 45 47 26 56 - Courriel : contact@sptp-tp.fr

MENUS DU MOIS D'AVRIL

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
Du 2 au 6 avril	Férié	Concombre ciboulette, Gigot d'agneau, Flageolets, Tomme grise, Abricots au sirop / œuf en chocolat	Salade piémontaise à la dinde, Cabillaud au beurre citronné, Fenouil provençal, Yaourt nature, Melon vert	Pamplemousse, Escalope de porc sauce diable, Brocolis à l'anglaise, Coulommiers, Tarte Bourdaloue	Salade de betteraves sauce Bulgare, Émincés de dinde à l'estragon, Gratin de coquillettes, Gouda, Ananas tranché
Du 9 au 13 avril	Salade mêlée, Filet de merlu à la marocaine, Riz, Camembert, Compote de pomme	Salade de maïs à la mayonnaise et au curry, Poulet rôti, Haricots verts, Petit suisse aux fruits, Kiwi	Salade Waldorf, Sauté de porc à la coriandre, Ratatouille, Mimollette, Riz au lait à la cannelle	Menu des anciens* Potage de potiron, Sauté de veau à la moutarde à l'ancienne, Petits légumes aux lardons, Edam, Melon jaune	Salade de cœurs de palmiers, Brandade de poisson, Fromage blanc, Fruit
Du 16 au 20 avril	Poireaux mimosa, Sauté de bœuf aux 4 épices, Frites, Faisselle, Poire	Salade de pâtes, Côte de porc au romarin, Poêlée de carottes et navets, Saint-Nectaire, Pastèque	Salade d'endives au bleu, Couscous de pilon de poulet et merguez, Emmental, Cocktail de fruits au sirop	Concombre à la menthe, Rôti de dinde à la crème d'ail, Julienne de légumes, Carré, Gâteau basque	Macédoine à la parisienne, Hoki sauce homardine, Lentilles corail, Yaourt aux fruits, Pomme
Du 23 au 27 avril	Taboulé oriental, Omelette lyonnaise (oignons), Petits pois, Petit suisse nature, Orange	Céleri rémoulade, Colombo de colin, Gnocchis de polenta, Demi-chèvre, Compote de pomme-abricot	Salade Rancho, Sauté de porc au soja, Haricots beurre, Brie, Fraises	Salade de tomates au pesto, Escalope de dinde à la citronnelle, Carottes au thym, Tomme blanche, Semoule au lait	Émincés de fonds d'artichauts, Rôti de veau à la sauge, Boulgour et dés d'aubergines, Yaourt arôme, Banane

La composition des menus est susceptible d'être modifiée. Merci de votre compréhension.

* Menu proposé par les résidents de la résidence du Moulin.



COMPTE CITOYEN

Les réservations pour les mercredis de mai à juillet étaient ouvertes **jusqu'au samedi 1^{er} avril**. Les réservations pour les vacances d'été seront ouvertes **du 28 mai au 9 juin prochains**. Vous pouvez :

- réserver en ligne sur le Compte citoyen de la Ville : www.ville-cachan.fr
- compléter le formulaire de réservation disponible au service des affaires scolaires et dans les accueils de loisirs.

CARNET DU MOIS DE FÉVRIER

Bienvenue à

Ezra Afriyie, Iris Auzas, Théa Bellance, Rym Benhamouche, Soulheil Chéhadé, Matteo Da Costa Vieira, Sidonie Emery, Nathane illouz, Kézia Koudou, Sara Lakoues, Yasmine Lakoues, Lydie Mathieu, Lana Maynard Duriez, Théodore Meneux, Arsla, Nainaa, Khôi Nguyen Lam Xuan, Alessio Pinna, Mahéba Rabe Tabearivelo, Kylian Rabin, Lily Ravasoa Ndranto, Antoine Rodrigues, Alec Schwentzer Miyata, Côme Soissons, Alessandro Stancou

Ils ou elles se sont uni(e)s :

Chantal Besnard et Thierry Deprelle ; Khaoula Ouaid et Brahim Taïbi ; Flora Iranpour et Gholam Yazdanian

Ils nous ont quittés

Hélène Aussiette (veuve Creugnet) ; René Bessette ; Jacques Biguet ; Bernard Bonnier, Françoise Brune (épouse Breton), Marguerite Buyck (veuve Forsé), Michel Chetboun, Anne-Marie Cuvilier (veuve

Létard), Aimée Decoux (veuve Marouby), Marie-Jsèphe Ducout, Fabrice Ferrand, Germaine Gaubert (veuve Guérout), Patrick Gerval, Jeannine Isselé (veuve Rocher), Raymond Jolly, Denis Kalfa, Hélène Kuoch, Anick Le Bel, Denis Leprince (épouse Brissy), Yves Mathieu, Léopold Nkumu Madasu Etambe, Marie Poissonier, Marie-Lise Tosi, Suzanne Vernet (veuve Auvray), Margarete Winkler

● Commissariat de Cachan

15 rue Marx Dormoy. Tél. : 01 45 46 73 00
Ouvert du lundi au vendredi de 9h à 18h

● Médiation familiale

Situations conflictuelles au sein de la famille (consultation, médiation). Gratuit.
Jeudi 19 avril - Maison Cousté - 19 rue Cousté. Tél. : 01 41 98 36 40

● Permanence gratuite d'un avocat

Tous les 3^e samedi du mois de 10h à 12h30, sur rdv.
Tél. : 01 49 69 69 69
1 ter rue Camille Desmoulins

● Écrire ensemble

Aide à la rédaction de courriers, documents administratifs (sauf documents fiscaux) et oriente vers les services ou organismes compétents.

Direction du Développement Social : mardi, mercredi et samedi : 9h à 11h30.
Bibliothèque centrale : mercredi de 15h à 18h
Renseignements au 01 49 69 15 70.

● Point Info Familles

Informations sur les inscriptions en crèche. Mardis 3 et 17 avril à 17h, grange Gallieni, 2 rue Gallieni

● ADIL

Association départementale d'information sur le logement pour les propriétaires et locataires.
Tél. : 0820 16 94 94
Mardis 10 et 24 avril de 14h à 17h, à la Direction du Développement Social.

● Service de Soins Infirmiers à Domicile de la ville de Cachan (ACSMD)

Intervention à domicile, sur prescription médicale, d'infirmières et d'aides-soignantes auprès des Cachanais de plus de 60 ans, handicapés de moins de 60 ans et patients

Alzheimer. Contact : 01 45 47 06 35
www.acsmd-cachan.fr

● AERA

Accueil, Écoute, Rencontre, Adolescence est un lieu de soutien pour les jeunes et leur famille. Soutien psychologique, guidance parentale, groupes de parole.
19 rue Cousté. Tél. : 01 45 46 64 39.
Ouvert le lundi, mardi, mercredi, vendredi de 10h à 19h et le jeudi de 13h à 19h.

● Agent de proximité de la SGP

Laëtitia Hadad : 06 68 85 05 81.
Permanences à la Maison du projet le lundi et le mercredi de 14h30 à 17h30 et le mardi de 9h30 à 12h30

● Mission locale INNOVAM

1 rue de la Gare. Infos au 01 41 98 65 00

PHARMACIES DE GARDE

Dimanche 8 avril : pharmacie Talbot, 4 rue Gallieni

Dimanche 15 avril : pharmacie Tchapanian, 171 avenue Aristide Briand

Dimanche 22 avril : pharmacie Blond blond, 37-39 rue Emile Raspail

Dimanche 29 avril : pharmacie du Parc, 13 avenue de la Division Leclerc

Mardi 1^{er} mai : pharmacie de La Plaine, 40 avenue du Maréchal de Lattre de Tassigny

MÉDAILLES DU TRAVAIL

Le 24 mars dernier, les médailles du travail ont été remises aux Cachanais à l'occasion d'une cérémonie à l'Hôtel de Ville.

Anabelle Amorin, Monique Blichet, Carole Breteau, Valérie Coudrette, Bakoye Diaouone, Christine Dubreucq, Jean-François Fagant, Marie-Odile Hanss, Alain Lezongar, Lydie Marsaleix, Christophe Nguyen Minh Tan, Robert Orusco, Yves Roger, Georges Simic, Romain Tarchoune, Khalid Touhami, Céline Villette ont reçu la médaille d'argent.

Géraldine Aleyaume, Frédéric Bataille, Isabelle Cabello, Bakoye Diaouone, Murielle Ertus, Michèle Hazarosoff, Béatrice Lamande, Olivier Layot, Robert Orusco, Thierry Pommery, Lionel Rouxel, Pascale Soyer, Céline Villette ont reçu la médaille de vermeil.

Jamel Abichou, Isabelle Blandin, Jean-François Bret, Louise Dault, Nicolas Davidenko, Didier Fraissines, Pascale Haour Taupin, Jean-Pierre Jacquet, Jean-Philippe Larou, Catherine Meynard, Sadya Ouhanou, Marc Savariau ont reçu la médaille d'or.
Christian Carton, Muriel Fraysse, Sok Ha, Dominique Legendre, Enrique Maldonado Seguel, Jean-Claude Plaisant ont reçu la médaille grand or.



Toute l'actu municipale sur ville-cachan.fr



Gagnez du temps *pour vous*



avec le **Compte citoyen**
Toutes vos démarches
24h/24 et 7j/7
sur ville-cachan.fr